

« Si le travail avait une valeur, il y a longtemps que les riches nous l'auraient confisqué ! »

Depuis ces dernières années, la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) sur les salaires et l'emploi, avec son cortège de réunions, son bal de faux semblants, son cortège d'annonces patronales et syndicales, se termine par des mesures d'augmentation générale des salaires de très faible envergure, surtout quand elle est rapportée au PNB et aux résultats dégagés par la collectivité des salariés... On ne peut pas dire que l'année 2015 s'y déroge, bien au contraire, c'est pire !

Les dirigeants, si prompts à rassurer les actionnaires sur le niveau des dividendes, sont tout aussi rapides à communiquer lors de la publication des résultats semestriels qui précède.

Déjà, malgré des résultats très satisfaisants au 30 juin 2015, les représentants de la Direction n'avait pas manqué d'indiquer qu'il ne fallait pas s'attendre à grand-chose lors de « cette négociation ? ». Le point d'interrogation est volontaire, car ce qu'il manque, lors de ces réunions, c'est la réelle volonté d'augmenter les salaires du côté des dirigeants bien aidés en cela par les syndicats d'accompagnement que nous ne nommerons pas...

Pour bien fixer le débat, voici ce qu'il en est du poids des salaires dans le groupe BNP Paribas :

Le rapport 2014 de la BRI (Banque des Règlements Internationaux) indique que, pour les quatre grandes banques françaises, le poids des salaires rapporté à l'actif bilanciel est de 1,16% (pour info, il est de 1,55% pour les grandes banques allemandes). Mais pour BNP Paribas, d'après le document de référence et sur la base des comptes consolidés, ce ratio est de 0,82%, sachant que la base salariale de référence inclut les mesures de participation et d'intéressement !

Messieurs les dirigeants, ce sont bien les salariés qui sont lésés, dans leurs conditions de travail par la baisse continue des effectifs que vous imposez et aussi du fait de la pingrerie érigée en dogme que vous pratiquez à leur encontre. Économies que vous évitez à votre endroit grâce à une généreuse distribution de dividendes envers les principaux actionnaires. On ne peut pas vous reprocher cette lucidité de bien servir ceux qui décident de vos émoluments, mais de grâce, Messieurs les dirigeants, évitez l'outrecuidance !

LES EFFECTIFS

Le périmètre du rapport emploi diffère de celui du bilan social, dans la mesure où celui-ci exprime les effectifs en ETP, en excluant les salariés mis à disposition, les salariés non rémunérés et les salariés en contrat d'alternance.

Ce rapport fait état d'une baisse des effectifs de 500 ETP, soit une diminution de 1,4 % et cela malgré l'apport des effectifs de Cortal qui ont intégré en 2014 le périmètre de BNP Paribas SA.

Au 31 décembre 2014, l'effectif de BNP Paribas SA était de 37 828 ETP (BDDF : 28 157 et Pôles et Fonctions : 9 671).

SITUATION DES EFFECTIFS EN ETP (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN)

| 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 38 191 | 37 972 | 39 433 | 40 159 | 39 547 | 38 347 | 37 828 |
| -1,19% | -0,57% | +3,85% | +1,84% | -1,52% | -3,00% | -1,40% |

Sans l'intégration de Cortal (329 personnes), le groupe aurait connu une baisse d'effectifs de 2,2 %. Déjà, en 2013, toutes les familles d'emplois avaient été touchées par les baisses d'effectifs représentant plus de 3 %, soit -1 200 ETP.

En 2014, hors effet périmètre, les effectifs du réseau perdent 762 ETP et 93 ETP chez OAV alors que la Banque en ligne (BEL) augmente ses effectifs de 117 personnes. Cette baisse des effectifs du réseau est symptomatique des choix stratégiques de nos dirigeants.

Le nombre de sortants, cette année, a été de 3 274 ETP dont 1 288 départs en retraites pour 2 755 ETP entrants, soit un solde net négatif de 519 ETP, mais le périmètre BDDF a perdu, à lui seul, 847 ETP.

Comparé à 2013, les métiers Développement Commercial, Expertise Financière et Technique, et Gestion de la Relation Client, comptabilisent une baisse de leurs effectifs respectifs de 20 ETP, 28 ETP et 516 ETP.

Le projet « Préférence Client » prend un coup !

Mais, comme l'a souligné le responsable des relations sociales, le 01 avril 2015 en CCE, le développement commercial et la gestion de la relation client restent au cœur des activités de BNP Paribas. Nous voilà donc rassurés !

Fait nouveau, par rapport à l'exercice 2013, la banque en ligne affiche un solde positif, dans un contexte de hausse du nombre de clients et du nombre de transactions.

Fin 2013, les autorisations budgétaires des activités de la Banque en ligne n'avaient pu être réalisées. Par conséquent, de nombreux recrutements avaient été reportés en 2014.

Chez BNP Paribas niveau Groupe, cette inflexion de la relation du client via le canal digital est également très forte dans les autres pays d'Europe, Belgique et Allemagne particulièrement.

LES SALAIRES

En matière salariale, nous reprenons, ci-dessous, le tableau extrait du bilan social 2014.

Il s'agit ici du **salaires médian**, c'est-à-dire celui qui est perçu par au moins 50% des salariés, dans chaque niveau hiérarchique, qui sert de référence minima, en cas de révision salariale. (tableau des **salaires moyens** disponible sur notre blog : <http://bit.ly/1Mrlf2p>).

MÉDIANE DES SALAIRES BRUTS ANNUELS PAR NIVEAU ET PAR GENRE AVEC L'ÂGE MOYEN RÉMUNÉRATIONS FIXES (EN EUROS)

| Hommes | | | | | Femmes | | | | | |
|-------------|------------------------|----------------|--------|-------------------------|--------------------|-------------|------------------------|----------------|--------|-------------------------|
| Âge moyen | 1 ^{er} décile | Médiane | Évol. | 9 ^{ème} décile | | Âge moyen | 1 ^{er} décile | Médiane | Évol. | 9 ^{ème} décile |
| 40,3 | 21 557 | 25 744 | +0,30% | 35 228 | C | 41,8 | 20 882 | 22 060 | -0,62% | 26 468 |
| 35,7 | 23 051 | 26 759 | -1,08% | 30 760 | D | 33,5 | 23 459 | 26 603 | -0,93% | 30 442 |
| 42,6 | 26 104 | 29 933 | -0,71% | 34 172 | E | 41,1 | 25 586 | 29 660 | +0,10% | 33 476 |
| 45,2 | 28 918 | 32 422 | -0,43% | 36 937 | F | 44,5 | 28 154 | 32 067 | -0,31% | 36 143 |
| 48,5 | 31 798 | 36 012 | +0,03% | 41 449 | G | 47,0 | 31 282 | 35 790 | -0,14% | 40 977 |
| 44,5 | 26 354 | 32 323 | | 38 772 | Techniciens | 43,0 | 25 948 | 31 742 | | 37 844 |
| 42,1 | 38 099 | 43 907 | +0,09% | 51 591 | H | 40,8 | 35 598 | 42 366 | +0,05% | 50 342 |
| 44,1 | 47 301 | 54 585 | +0,07% | 65 657 | I | 42,3 | 43 902 | 52 340 | +0,51% | 61 784 |
| 46,4 | 58 213 | 67 825 | -0,49% | 83 138 | J | 44,7 | 54 964 | 65 224 | +0,31% | 79 252 |
| 48,0 | 71 826 | 86 676 | -1,52% | 135 758 | K | 46,6 | 68 987 | 82 967 | -0,32% | 110 875 |
| 51,9 | 96 683 | 137 145 | -0,76% | 282 602 | HC | 50,1 | 89 514 | 120 030 | -0,48% | 209 140 |
| 45,2 | 41 592 | 57 420 | | 112 645 | Cadres | 42,8 | 37 991 | 49 883 | | 86 277 |

Nous constatons, sans équivoque, la stagnation, voire la baisse, des salaires médians d'une année sur l'autre. Et plus encore, apparaît le pilotage évident, de la masse salariale orientée vers le bas. Tout ceci, malgré, ou à cause, des faibles augmentations pérennes et des mesures d'augmentations individuelles et de promotions.

Les départs en retraite sont utilisés avantageusement pour le pilotage de la masse salariale, puisque dans la majorité des cas les salariés en fin de carrière ont des salaires plus élevés que les nouveaux entrants.

Nous avons ici la preuve évidente que le plan d'économies « Simple et Efficient » est en grande partie réalisé sur la masse salariale de l'entreprise. Pourtant ces mêmes dirigeants n'ont pas hésité à puiser 6 milliards d'euros sur les fonds propres pour régler une amende qui, malgré les différents avertissements préalables reçus, a sanctionné des égarements de comportements.

La distribution d'un dividende équivalent à celui de 2013, a rassuré les actionnaires... peut-on en dire autant pour les salariés ?

Le faible niveau des augmentations pérennes et individuelles consenties ou non par la Direction au cours de ces six dernières années creuse un peu plus le décrochage de nos salaires, rapporté au salaire équivalent qui intègre le taux de l'inflation (démonstration par des graphiques qui illustrent cette situation sur notre blog : <http://bit.ly/1Mrlf2p>)

C'est pourquoi la CGT insiste sur la nécessité du maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés !

Les décisions prises unilatéralement par la Direction, dans le cadre de la NAO, sont indignes d'une entreprise se disant socialement responsable !

**Pour info, en 2014, 830 salariés régulés ont perçu 523 millions d'euros !!
Ce ne sont donc pas les moyens qui manquent...**



► Je souhaite adhérer à la CGT, référence syndicale des cadres et technicien-nes de la BNP Paribas ◀

Nom _____ Prénom _____

E-mail _____ @ _____ Téléphone _____

Affectation _____ Métier _____

Envoyez à : UGICT-CGT ► ACI : CSDS1A1 ◀ à l'attention du trésorier, 32 rue de Clignancourt 75018 Paris